

ACCUEIL ☎ 02 47 23 46 20 📠 02 47 23 46 22

Courriel : ce.0371123v@ac-orleans-tours.fr

Année 2020 – 2021

FICHE DE RECHERCHE de P.F.M.P.

Classe : **Formation :** **Niveau :** CAP BAC PRO / 2^{nde} 1^{ère} Tale 3^{ème}
Période : du au / du au

L'ELEVE : Nom : Prénom :
Date de naissance : Téléphone :
Adresse :
Code postal : Ville :
Moyen de transport durant le stage : Logement* :
Professeur assurant le suivi :

Partie à compléter au lycée

L'ENTREPRISE D'ACCUEIL : **Accepte l'élève** **Ne peut recevoir l'élève**

Raison Sociale : Secteur d'activité :
Nom du responsable : Fonction du responsable :
Tuteur de l'élève pendant le stage : Fonction du tuteur :
Adresse complète de l'entreprise :
Téléphone : Fax : **Courriel obligatoire :**
Repas possible, le midi (O/N) : le soir (O/N) : Prix du repas :

Horaires de l'élève stagiaire dans l'entreprise :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	de à	de à
Mardi	de à	de à
Mercredi	de à	de à
Jeudi	de à	de à
Vendredi	de à	de à
Samedi	de à	de à
Dimanche	de à	de à

Horaire hebdomadaire total = heures.

Les élèves mineurs doivent avoir un repos hebdomadaire de 2 jours consécutifs dont le dimanche.

La durée de **travail hebdomadaire de l'élève mineur** ne peut excéder 30 h pour les moins de 15 ans et 35 h pour les 15 ans et plus.

La durée de **travail quotidienne de l'élève mineur** ne peut excéder 7 h pour les moins de 16 ans, et 8 h pour les élèves de 16 ans et plus.

Le **travail de nuit est interdit à l'élève mineur** de moins de 16 ans entre 20 h le soir et 6 h le matin, à l'élève de 16 ans et plus entre 22 h le soir et 6 h le matin.

L'entreprise s'engage à prendre l'élève en stage, pour la période prévue en haut de cette fiche.
Le Lycée s'engage à envoyer les conventions de stage dans les meilleurs délais.

Date, Cachet et Signature du Responsable de l'entreprise :

Visa de
l'Enseignant
réfèrent :

Nous vous remercions de bien vouloir remettre ce document rempli et signé à l'élève, ou de nous le retourner.